

Présentation de la formation

THÈME	Pratique de l'ingénierie patrimoniale
PUBLIC CONCERNE	Cette formation est destinée à un public de : <ul style="list-style-type: none"> • Conseils en gestion de patrimoine, • Avocats, • Experts comptables, • Notaires, • Banquiers, • Assureurs
FORMAT	Présentiel
LIEU	Martinique
DURÉE	14 heures de formation
VALIDATION D'HEURES RÉGLEMENTAIRES	Cette formation valide les heures réglementaires suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • 7 heures immobilier (carte T) • 7 heures IAS/DDA • 0 heures IOBSP
DATES ET HORAIRES	Cette formation est prévue : <ul style="list-style-type: none"> • Le 14 avril 2023 : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 • Le 17 avril 2023 : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
TARIF	850 € HT / TVA 8,5% : 922,22 € TTC / TVA 20% : 1020 € TTC
INTERVENANT(S)	Cette formation sera animée par : <ul style="list-style-type: none"> • Stéphane PILLEYRE
PRÉREQUIS	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun prérequis
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'accompagner ses clients dans : <ul style="list-style-type: none"> • L'appréhension des règles juridiques et fiscales applicable à la location équipée • de mettre à jour ses connaissances et ses préconisations en rapport avec l'actualité civile et fiscale récente, • d'intégrer et d'appréhender lors de ses préconisations les nouveautés issues de la loi de finances, des instructions fiscales, des réponses ministérielles, de la jurisprudence et du comité de l'abus de droit, • d'intégrer les nouveautés civiles et fiscales dans les stratégies patrimoniales, • de conseiller et d'alerter ses clients sur les nouveautés issues de la loi de finances, des instructions fiscales, des réponses ministérielles, de la jurisprudence • de mettre en place des stratégies incluant l'investissement sur des parts de SCPI
ASSISTANCE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE	Du lundi au vendredi de 9h30-12h00 et de 14h00 à 17h30 <ul style="list-style-type: none"> • Marthe Faye Pineau 06 17 52 60 00
PROGRAMME DE LA FORMATION	THEME 1 : Autopsie de l'actualité patrimoniale : régimes matrimoniaux, assurance vie, modes de détention partagée, la société civile, donation, succession, divorce (3H30) <ol style="list-style-type: none"> I. les régimes matrimoniaux <ol style="list-style-type: none"> A. Régime primaire B. Régime de communauté C. Régimes séparatistes D. PACS II. Les modes de détention partagées : Comment éviter les conflits

FAC & Associés

- A. Indivision
- B. Démembrement de propriété
- C. Société civile
- III. l'assurance vie : outil dont la souscription est banalisée, mais la complexité des aspects juridiques et fiscaux est source de contentieux
- IV. la transmission du patrimoine entre vifs ou à cause de mort
 - A. Donations : comment anticiper la transmission du patrimoine
 - B. Succession subir ou gérer les conséquences
- V. Les Désunions : gestion des conséquences patrimoniales du divorce

Thème 3 : Autopsie de la location équipée

- I. Définition
 - A. Définition juridique
 - B. Définition fiscale
 - C. Mode d'exploitation (directe et indirecte)
- II. Régime d'imposition des revenus
 - A. Régime des BIC
 - B. Régime micro ou réel
 - C. Gestion des frais d'acquisition
 - D. Gestion des amortissements
 - E. Gestion des déficits
- III. Régime d'imposition des plus-values
 - A. Évènement déclenchant la plus-value
 - B. Détermination de la plus-value imposable
 - C. Modalités d'imposition de la plus-value
 - D. Régimes d'exonération applicables

Thème 3 : Panorama de l'actualité fiscale (7H00)

- PARTIE I : Impôt sur les revenus
 - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
- PARTIE II : Le prélèvement à la source
 - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
- PARTIE III : Traitements et salaires
 - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
- PARTIE IV : Pensions et retraites
 - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
- PARTIE V : Revenus fonciers
 - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
- PARTIE VI : BIC location meublée
 - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
- PARTIE VII : Défiscalisation immobilière
 - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
- PARTIE VIII : Plus-value immobilière
 - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
- PARTIE IX : Revenus de capitaux mobiliers
 - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
- PARTIE X : Plus-value sur titres
 - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
- PARTIE XI : DMTG
 - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
- PARTIE XII : DMTO

	<ul style="list-style-type: none"> - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale <p>PARTIE XIII : ISF/IFI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale <p>PARTIE XIV : Patrimoine professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale <p>PARTIE XV : Contrôle fiscal</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale <p>PARTIE XVI : Assurance vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale <p>PARTIE XVII : International</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
MOYENS PÉDAGOGIQUES	<p>En Présentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formateur disposera d'un support pédagogique format Powerpoint qui sera projeté sur un tableau lors de la formation. Il disposera également d'un tableau de type « paperboard ». Le formateur pourra projeter son écran d'ordinateur pour avoir accès à d'autres outils (Word, Excel, internet exploreur). Une salle sera réservée pour accueillir les stagiaires en fonction du nombre d'inscrits. Le formateur utilisera une pédagogie active : il usera de cas pratiques pour illustrer ses propos en mettant en situation les apprenants (cas clients par exemple). • Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension.
LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI	<p>En présentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Émargement des apprenants matin et après-midi • Réalisation d'un test final de validation <p>Pour toute formation, une attestation sera remise à l'apprenant après validation du test final</p>
MODALITÉ D'INSCRIPTION	<p>Deux possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En ligne sur le site www.fac-associes.com • Sur papier : envoyer le bulletin papier par mail à contact@fac-associes.com ou par voie postale à FAC & Associés 38 rue du maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	<p>Les inscriptions doivent être réalisées à minima 7 jours avant le début de la formation</p>
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	<p>FAC&Associés est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations. Ainsi la majorité des salles réservées pour nos formations présentiels sont des ERP respectant les normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite.</p> <p>Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Mme Léa Laurand Référente Handicap par mail : ll@fac-associes.com ou par téléphone au 04.46.78.02.35 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.</p>
CONTACTS	<p>Téléphone : 04.63.80.93.47</p> <p>Mail : contact@fac-associes.com</p>

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 38 rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE
RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600012 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336
Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Bulletin d'inscription

À retourner à : FAC & Associés 38 Rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

Nous vous prions de bien vouloir compléter la page suivante (Analyse du besoin et positionnement) afin de finaliser votre inscription.

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Formation

Thème	Pratique de l'ingénierie patrimoniale
Date(s) et horaires	<ul style="list-style-type: none"> Le 14 avril 2023 : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 Le 17 avril 2023 : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Participant

NOM Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

Montant

Montant HT	850 €
Montant TTC	922,22 € (TVA 8,5%) / 1020 € (TVA 20%)
Mode de règlement	<input type="checkbox"/> par chèque <input type="checkbox"/> par virement bancaire ¹

RIB¹ :

c/Etabl	c/Guichet	n/Compte	C/Rib
18715	00200	08002701171	77
Domiciliation			BIC
CAISSE D'EPARGNE D'Auvergne et du Limousin			CEPAFRPP871
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)			
FR76	1871	5002	0008 0027 0117 177

¹ Merci d'indiquer le nom et prénom du participant (ou des participants) dans l'ordre de virement

Analyse du besoin et positionnement

1. Quels sont les besoins et les objectifs visés par la formation ?

- Maîtriser les fondamentaux techniques de la gestion de patrimoine ;*
- Approfondir mes connaissances dans la thématique de la formation ;*
- Mettre en pratique les connaissances techniques en rendez-vous client ;*
- Exploiter les données nécessaires à l'analyse patrimoniale (contrat de mariage, acte de donation, déclaration de succession, contrat d'assurance-vie, déclarations fiscales, régimes fiscaux applicables et leurs conséquences...);*
- Analyser les questions juridiques et patrimoniales en rapport avec l'environnement des clients ;*
- Actualiser mes connaissances et intégrer en rendez-vous client les nouveautés issues de l'actualité juridique, fiscale, sociale et patrimoniale ;*
- Autre : à renseigner*

2. Qui est à l'initiative de la demande de cette formation ?

- Salarié*
- Responsable hiérarchique*
- L'Apprenant lui même*

3. Quels sont les effets attendus de la formation ?

- Actualiser mes connaissances et les mettre en pratique lors de mes rendez-vous client*
- Appliquer mes connaissances lors de la réalisation d'audits patrimoniaux et/ou la proposition de préconisations et/ou de stratégies patrimoniales*
- Autre, à renseigner :*

4. Dans quel contexte est survenu ce besoin ?

- Je mets à jour mes connaissances professionnelles de manière régulière et/ou dans le cadre de mes obligations réglementaires de formation*
- J'ai besoin d'acquérir de nouvelles compétences afin de répondre à une demande client et/ou du marché professionnel dans lequel j'évolue*
- Autre, à renseigner :*

5. De quelles connaissances liées à la thématique de formation disposez-vous ?

- Je ne dispose pas de connaissances liées à la formation*
- Je dispose d'un premier niveau de connaissances : j'ai déjà été formé.e sur le sujet et/ou dans le cadre de mon métier je travaille occasionnellement avec cette thématique*
- Je dispose d'un niveau de connaissances approfondi : je suis formé.e régulièrement sur la thématique et/ou dans le cadre de mon métier je travaille régulièrement avec cette thématique*
- Autre : à renseigner*
